

Meillonnas



Bulletin municipal n°94

Décembre 2021

Les informations
municipales

Les informations
locales

La vie associative

Sommaire



Mairie de Meillonas

OUVERTURE :

- Lundi 8h00 à 12h00
- Mardi 8h00 à 12h00
- **Mercredi 8h00 à 18h00**
- Jeudi 8h00 à 12h00

Tél. 04 74 42 38 11
commune-meillonas@orange.fr
www.meillonas.grandbourg.fr

Commission du bulletin

Sandrine BRONNER
Bernard GALLION
Nadine GROBOZ
Joëlle PENIN
Aline PIOTELAT

Agence Postale

- Fermée le lundi
- Mardi et mercredi
9h00 à 12h15
et 16h à 18h
- jeudi et vendredi
9h00 à 12h15
- Samedi 9h00 à 12h00

Levées :

- Du lundi au
vendredi à 12h
- Le samedi à 11h15

Informations municipales

Mot du Maire.....	1
Nouveautés au Camping.....	2
Opération « Nettoyons la Nature ».....	3
Révision du PLU.....	3
Si c'est vrai... C'est dans le Progrès.....	4
La nouvelle bibliothèque.....	5
Réseaux sociaux.....	5
Le tri des déchets se simplifie.....	6
Incivilités.....	7
Interphone vidéo à l'école.....	7
Justine.....	7
Le Bâtiment communal de la Raza.....	8
Voirie.....	8
PayFip.....	9
Cantine.....	9
Mon beau village.....	10
ADMR.....	10
ADAPA.....	11
Listes électorales.....	11
Dématérialisation des dossiers d'urbanisme.....	11

Informations locales

90CC, espace atypique.....	12
Du nouveau chez CREA'STyle.....	12
26.....	13
Le numérique 2.0 à l'École.....	13
La Voie des Colporteurs... le retour !.....	14
La Beauté à Domicile.....	14
Un futur champion de VTT.....	15
Des bouchons pour la vie.....	16
Banquet des conscrits 2022.....	16
Pierre CARRON, écrivain.....	17
Centre de Première intervention.....	17

Vie associative

C.A.F.E.....	20
Amicale des donateurs de sang.....	20
Foyer rural.....	21
Club de l'amitié.....	22
Portage de repas.....	22
Le Sou des Ecoles.....	23
Pêche.....	23
RECAM.....	24
Randonneurs de l'étoile du Revermont.....	25
Cinéma rural.....	25
Tennis club.....	26
Société de chasse.....	26
Du nouveau à l'église !.....	27
American country dancers 01.....	27

Courrier des électeurs

La bienfaitrice des pauvres.....	28-29
Les croisés de la force.....	29
Hommage à Michel CORNATON.....	30-31

Etat civil.....	32
Voeux du maire.....	33



En fin d'année dernière, je vous avais souhaité une année radieuse! Je le pensais réellement mais la pandémie a continué de sévir, les gestes barrières, le port du masque, le pass sanitaire sont malheureusement toujours d'actualité et perdureront sans doute encore en 2022. Ces deux années de crise sanitaire ont fortement

impacté le moral des habitants. Peut-être ont-elles contribué à une certaine recrudescence d'incivilités et de problèmes de voisinage, faits que j'ai pu constater durant cette période.

L'année 2021 n'a pas été formidable d'un point de vue météorologique, manque de soleil, forts coups de vent et mini tornade. Des pluies importantes ont fortement sollicité notre réseau d'assainissement et seuls quelques points sont à reprendre pour être tout à fait opérationnel.

C'est très perturbant mais il faut aller de l'avant, la vie est magnifique mais fragile.

Malgré ces contraintes, tout le travail a été réalisé par les élus et les commissions municipales qui travaillent assidûment sur tous les dossiers. Ces derniers ont été, les travaux d'assainissements en séparatif du quartier de l'Egratay, la réfection de 2 logements, une aire de jeux, l'installation de 2 défibrillateurs, le lancement de la révision du PLU pour tenter d'augmenter les surfaces constructibles de manière maîtrisée permettant ainsi de renouveler la population et par conséquent, de pérenniser les 5 classes de l'école, la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit du local de La Raza, l'amélioration de la sécurisation et le renouvellement du matériel informatique de l'école. Les concertations en cours sur la sécurisation de la traversée nord / sud du village et l'aménagement du centre bourg suite à l'achat de l'ancienne boulangerie renommée « maison des colombages », mobilisent beaucoup d'énergie.

Pour cette dernière, nous avons eu recours à l'emprunt, avec un taux très bas, bien que notre excellente trésorerie puisse recouvrir sans impact sur l'endettement actuel de la commune.

La zone artisanale des Mavauvres gérée par Grand Bourg

Agglo (GBA, nouveau nom de la CA3B) s'enrichit de 3 entreprises locales complétant pratiquement les dernières surfaces libres disponibles.

De tous ces dossiers et projets, rien n'aurait pu être fait sans l'appui du personnel communal dont tous les services apportent, chacun dans sa spécialité, ses compétences et son énergie. Je profite de ce mot pour leur adresser mes plus vifs remerciements. Je souhaite bon vent à Doriane cantinière qui cède sa place à Barbara, à Véronique du camping remplacée par Dorothée et Fabien, à Céline qui voit sa charge de travail augmenter et je souhaite la bienvenue à Lolita qui entretient les salles communales.

Félicitations à nos pompiers bénévoles entièrement voués à leur sacerdoce et qui enchaînent les entraînements, les formations et les interventions toute l'année sans l'utilisation de la bruyante sirène suppléée par les nouveaux bips.

Un grand merci aux bénévoles, associations culturelles et sportives qui œuvrent souvent dans l'ombre pour nous faire vivre leurs manifestations, les commerçants, artisans, entreprises et enseignants qui tous, doivent sans cesse s'adapter à la conjoncture liée à la crise sanitaire.

J'ai une pensée pour nos chers disparus et je m'associe à la peine des familles.

Je souhaite aux nouveaux habitants une très bonne intégration dans la commune, venez participer aux manifestations, aux associations qui vous ressemblent et, si vous vous sentez une âme de sauveteur, intégrez le corps des pompiers du village, il est fait pour vous.

Grande satisfaction, la commune de Meillonas a remporté le concours départemental puis régional de « mon beau village », organisé conjointement par les journaux le Progrès, le Dauphiné libéré et la Région AURA. Le challenge était très grand mais le choix des photos et la qualité des articles travaillés par la municipalité et RECAM vous ont incité à voter pour votre village et ce sont ces votes qui ont fait la différence.

Grâce à vous, Meillonas acquiert une toute nouvelle notoriété.

Dans la perspective d'une année meilleure, le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2022, qu'elle vous apporte santé, bonheur, travail, réussite dans vos attentes associatives, professionnelles et bien sûr familiales. Si le Covid le permet, nous vous convions avec grand plaisir à la cérémonie des vœux le 9 janvier 2022 à 11h à la salle des fêtes.

Jean Pierre Arragon

Nouveautés au Camping !



Après 2 années de bons et loyaux services à la tête du Camping Municipal « La Raza », Véronique GODARD, a décidé de mettre un terme à cette aventure afin de se tourner vers d'autres expériences professionnelles, ici ou ailleurs, elle qui avait déposé ses valises au 292 chemin du Bois d'Amont en septembre 2019, en provenance de la Loire. Nous lui souhaitons bon vent...

Pour la remplacer, 2 nouveaux visages qui exerceront leurs missions à mi-temps.

Dorothée SOLER, Praticienne en psychopédagogie positive, est arrivée à Meillonas il y a 13 ans. Installée au Camping avec ses trois enfants depuis maintenant plus d'un an, elle est désireuse de relever un nouveau challenge à la tête du Camping, tout en continuant de développer son activité de praticienne. Elle souhaite mettre son sens de l'organisation et de gestion, sa capacité d'accueil, d'écoute et de communication, sa créativité et son optimisme, au service du développement et à l'entretien du camping afin

de maintenir ce cadre calme, accueillant et très agréable que résidents et touristes recherchent.

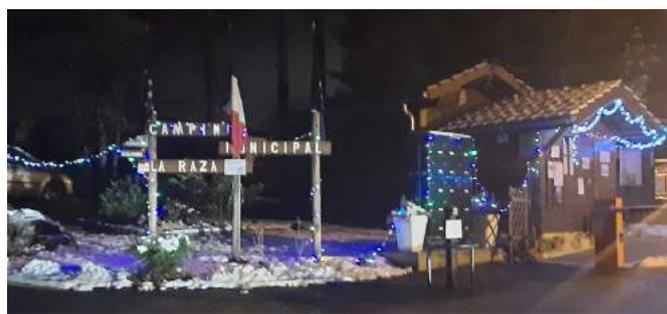
Fabien MEMAIN, entrepreneur multi-services à la Coopérative d'Activité et d'Emploi ESS'AIN, arrive de Simandre sur Suran avec le projet d'emménager sur la Commune très prochainement. Doté d'une solide expérience dans les travaux d'entretien paysager et du bâtiment, qu'il continuera de proposer dans le cadre de sa micro entreprise, il apportera sa créativité, sa rigueur et toutes ses compétences pour maintenir un niveau de qualité de services tant sur les espaces verts que sur les installations du Camping pour la plus grande satisfaction de tous les usagers.

En poste depuis le 1er septembre dernier, ils ont pu avoir un bref aperçu du métier avec un camping pratiquement complet jusqu'au 10 octobre. De nombreux touristes étrangers ont en effet fait le choix de s'arrêter pour une, deux ou trois nuits au Camping « La Raza » suite aux recommandations laissées sur les différents réseaux sociaux par leurs concitoyens vantant un accueil chaleureux ainsi qu'un cadre calme et agréable.

Depuis le 15 octobre, le camping a fermé ses portes laissant place à la période hivernale qui permettra à nos deux gestionnaires, accompagnés d'un agent communal, de réaliser les travaux d'entretien des espaces extérieurs, de peintures et de lasures des menuiseries, de rafraîchissement et de décoration intérieure des chalets visant à améliorer le confort et rendre nos gîtes plus chaleureux et accueillants. Le chalet « Le gardon » subira des travaux plus conséquents puisqu'une partie du plancher nécessite d'être consolidée, le sol remplacé, des aménagements intérieurs effectués, avant d'accueillir une nouvelle cuisine équipée. Finitions intérieures et remplacement du mobilier viendront finaliser un ensemble qui nous l'espérons ravira les futurs vacanciers. Les dépenses engagées seront réalisées grâce à l'excédent de fonctionnement réalisé sur l'exercice 2021.

Nous souhaitons bon courage à nos deux nouveaux gestionnaires qui seront heureux de vous accueillir au printemps prochain pour une journée portes ouvertes au Camping La Raza (la date reste encore à définir) ...

Bernard GALLION



Opération « Nettoyons la Nature »



Chaque année, des centaines de tonnes de déchets se retrouvent dans la nature, volontairement ou involontairement, c'est pourquoi, la Commission « Environnement » du Conseil Municipal a décidé d'organiser une matinée citoyenne de collecte de déchets sur la Commune.

Ce projet a eu immédiatement un écho favorable auprès

de l'équipe enseignante qui a vu, au travers de cette action, d'excellents moyens pédagogiques d'inviter les enfants à prendre conscience de l'impact des déchets sur la nature qui nous entoure tout en travaillant le socle commun des connaissances, des compétences et de culture dans des domaines aussi variés



que les sciences, les mathématiques, le français à travers des nombreuses activités créées sur mesure par les enseignants autour de ce sujet.

C'est fort de ce soutien, et dans le cadre d'un partenariat avec l'enseigne Leclerc, que la Commission a décidé d'organiser le 25 septembre dernier cette matinée de collecte. Affiches dans les vitrines de nos commerçants, mots distribués dans les carnets des enfants de l'École, site internet, panneau pocket, panneau d'affichage place de la Mairie, bouche à oreille... ont permis à 78 personnes de s'inscrire et de participer à cette première action de "Nettoyons la nature" sur notre village.

Au delà de la quantité impressionnante de déchets ramassés par les petites mains comme par les grandes, nous tenons à saluer l'ambiance pleine de bonne humeur et d'envie qui a régné lors de cette matinée.

Cette action collective a permis de délester la nature qui nous entoure de 179 kilos de déchets respectivement collectés sur :

- Le Centre Village = 12 kilos
- Le Parc Balland = 5 kilos
- Les abords de la Salle des Fêtes = 5 Kilos
- Le Potey et chemin de la Berlotte = 1 kilo
- Le verger d'Alix = 2 kilos
- La Raza + Lagune = 17 kilos
- L'Étang de Raza = 16 kilos
- La Zone Artisanale des Mavavvres = 11 kilos
- Plantaglay = 13 kilos
- L'Égratay = 6 kilos
- Les Montaines = 2 kilos
- Forêt de Sancier et des Oeures = 23 kilos
- L'Étang de Rien = 12 kilos
- Dépôt sauvage dans la montagne = 54 kilos

A nouveau un GRAND MERCI à tous les participants, A tous ceux qui auraient souhaité participer, à vos agendas, rendez-vous est pris pour l'année prochaine...

Bernard GALLION

Révision du PLU

Le PLU qui date de 2012 doit être mis en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale(SCOT) du Bourg Bresse Revermont approuvé en 2016, ainsi qu'avec une législation qui a profondément évolué en 15 ans et plus particulièrement avec la loi Climatet Résilience d'Août 2021. Par délibération en date du 9 juillet 2021, le conseil municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les études du PLU débuteront en 2022 par un diagnostic de la commune sur de nombreuses thématiques,

agriculture, environnement, logement, équipements publics, déplacements, etc...

La municipalité souhaite poursuivre les études du PLU qui représentent un enjeu important : la commune a besoin de se développer tout en mettant en valeur son patrimoine et son environnement agro-naturel. La population sera étroitement associée à cette réflexion du PLU. Au cours de la procédure, des réunions publiques auront lieu et une enquête publique se tiendra en fin de procédure. Le Conseil Municipal communiquera ces informations aux habitants.

Si c'est vrai... C'est dans le Progrès

Le 17 novembre dernier, Meillonas a encore fait la UNE du Progrès !!! Mais cette fois-ci, ce n'était pas pour l'élection du plus beau village du Département.

Les communes où les taux sont les plus hauts : Meillonas, Bourg en Bresse,

« **Taxe foncière : des hausses qui ne passent pas** »
C'est la mauvaise surprise à la réception de l'avis de taxes foncières. Le taux d'imposition sur le foncier bâti a fortement augmenté dans certaines communes, au grand dam des propriétaires.



Un peu de pédagogie pour comprendre :

Taux issus de l'avis d'imposition de la taxe foncière 2020 :

Département : 01 AIN

Commune : 241 MEILLONNAS

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	27,70 %	%	0,298 %	13,97 %	0,169 %	9,05 %	%	
Taux 2020	27,70 %	%	0,399 %	13,97 %	0,166 %	8,96 %	%	

Taux issus de l'avis d'imposition de la taxe foncière 2021 :

Commune : MEILLONNAS (241), AIN (01)

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	41,67 %	%	0,399 %	0,166 %	8,96 %	%	
Taux 2021	41,67 %	%	0,526 %	0,14 %	9,95 %	%	

En 2020, le taux d'imposition communal était de 27,70 %, il passe à 41,67 % en 2021.

Explications :

À compter de la taxation foncière de 2021, la part départementale de cotisations de taxes foncières sur les propriétés bâties est transférée aux communes et le taux départemental de 2020 est intégré dans le taux communal. En 2020 (Taux commune + Taux Département) = 27,70 % + 13,97 % = 41,67 %

En 2021 (Taux commune + Taux Département) = 41,67 % + 0,00 % = 41,67 % La commune n'a donc pas augmenté les taux d'imposition en 2021.

Si votre taxe foncière a augmenté en 2021, et c'est possible, il y a plusieurs raisons envisageables :

- Le taux de l'intercommunalité a augmenté : **VRAI**
(En 2020 le taux était de 0,399 %, il est passé en 2021 à 0,526 %)
- Le taux des taxes spéciales a augmenté : **FAUX**

(En 2020 le taux était de 0,166 %, il est passé en 2021 à 0,14 %)

- Le taux de taxe des ordures ménagères a augmenté : **VRAI**
(En 2020 le taux était de 8,96 %, il est passé en 2021 à 9,95 %)
- La base d'imposition a augmenté : **VRAI**
(à vérifier sur votre avis d'imposition)

Base d'imposition : La valeur locative cadastrale d'un bien sert de base d'imposition aux divers impôts locaux. Sur la base des déclarations souscrites par les propriétaires, la valeur locative de chaque local est calculée puis mise à jour pour tenir compte des modifications qui concernent votre bien.

Pour conclure, et c'est bien marqué dans le Progrès, Meillonas fait partie des communes où les taux de taxations foncières sont les plus élevés. Mais ils n'ont pas augmentés depuis 2018 et resteront encore stables cette année. On vous le promet...

Bernard GALLION

La nouvelle bibliothèque



La nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes en décembre 2019 dans des locaux rénovés, spacieux, agréables donnant sur le parc Balland avec un coin lecture dédié aux enfants, une partie réservée aux adultes où l'on trouve des romans, des policiers, des gros caractères, des documentaires etc. Un fonds de 3500 livres est disponible. 700 ouvrages sont prêtés par la BDP (bibliothèque départementale de prêt) et renouvelés deux fois par an. Nous avons aussi des dons merci aux généreux donateurs.

Huit animatrices bénévoles s'organisent pour vous accueillir chaque jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Ce sont 106 adultes et 67 enfants qui fréquentent régulièrement la bibliothèque.

L'école est invitée à profiter de cet équipement très fonctionnel et adapté pour toutes les classes. Pour l'instant seule une classe fréquente la bibliothèque !

Au printemps, trois animations : « comment gérer ses

émotions », réservées aux enfants, se sont déroulées le samedi matin avec le concours bénévole de Mme Florence Coroenne psychologue.

L'animation Premières Pages fut créée par le Ministère de la culture en 2009. Depuis 2014, le département de l'Ain s'est fortement engagé dans cette démarche. L'album petite poule bleue, lauréat du prix « graines de lecteurs 2020 » a été sélectionné pour développer le goût de la lecture dès le plus jeune âge.

Cette année 12 enfants ont reçu le livre. Pour l'occasion deux animations autour de l'histoire de la petite poule bleue ont conquis les enfants.

Deux belles boîtes à livres réalisées bénévolement par Serge, Roger et Noël attirent de nombreux passants. Le principe est simple, vous choisissez un livre et si possible vous en offrez un. Une se trouve au Pré de la Cour et une à l'entrée du camping à la Raza.

Nous venons d'acquérir des nouveautés (adultes, enfants) avec le budget alloué par la municipalité. N'hésitez pas à venir nous voir pour en profiter.

Deux bénévoles vont aller très prochainement en formation pour la création d'un portail documentaire, qui permettra à chacun d'avoir accès au fonds de la bibliothèque depuis son domicile. Ce nouvel outil pourrait être opérationnel au cours de l'année 2022.

Les bénévoles de la bibliothèque

Réseaux sociaux



Nous vous rappelons les accès à nos réseaux sociaux :

Facebook : Meillonas

Instagram : Meillonas

Notre site internet : <https://meillonas.grandbourg.fr/>

Et **Panneau Pocket** que vous pouvez télécharger sur Play store ou App Store.

Si vous ne recevez plus les notifications sur votre téléphone mettez à jour gratuitement votre application en suivant le guide ci-dessous.

METTEZ À JOUR GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour continuer à recevoir les informations de votre Commune et profiter des dernières fonctionnalités.

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application PlayStore (Android), AppStore (Apple) ou AppGallery (Huawei).
- Recherchez **PanneauPocket** dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite (selon les téléphones).
- Sélectionnez l'application PanneauPocket en tête de liste.
- Cliquez sur "mettre à jour"

Si vous ne voyez pas les boutons "Désinstaller" et "Ouvrir", c'est que votre téléphone a fait la mise à jour automatiquement et que vous bénéficiez déjà des nouvelles fonctionnalités de PanneauPocket.

BONNE UTILISATION !

Le tri des déchets se simplifie

A compter du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans les colonnes jaunes. Les cartonnettes seront à mettre dans les colonnes bleues.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les colonnes de tri avec les emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Que peut-on trier ?

Emballages en métal, en papier, en cartonnette, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, emballages de magazines, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de cacao...

Attention, seuls les emballages sont concernés : les objets divers (jouets, ustensiles, etc.) doivent être jetés dans la poubelle habituelle quand ils sont de petite taille et en déchèterie pour les gros objets.

Désormais, plus de doute : sur l'ensemble de Grand Bourg Agglomération **tous les emballages et les papiers se trient !**

Les emballages en verre se trient toujours dans les colonnes prévues à cet effet.

Et en pratique ?

- 1 C'est un emballage, c'est un papier ? Il se trie !
- 2 Comment ?
 - Inutile de laver l'emballage, il suffit de bien le vider.
 - Bien l'aplatir pour un gain de place.
- 3 Où déposer mes déchets ?
 - Papiers et cartonnettes dans les colonnes bleues
 - Emballages sauf cartonnettes dans les jaunes

En résumé

Ce qui change :

- Tous les emballages en plastique se trient
- Les cartonnettes sont à déposer dans les colonnes bleues

Bon à savoir

L'extension des consignes de tri est l'une des obligations réglementaires fixées par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV). Elle devrait être effective sur tout le territoire national d'ici fin 2022.

Votre implication est essentielle pour faire progresser le recyclage et participer à la transition écologique
Engageons-nous, trions plus !

Pour toute information complémentaire

- Consulter le site internet : [grandbourg.fr/letri/rubrique déchets - consignes de tri](http://grandbourg.fr/letri/rubrique%20d%C3%A9chets%20-%20consignes%20de%20tri)
- Contacter la Direction Gestion des Déchets par mail : infodechets@grandbourg.fr ou par **téléphone au 0 800 86 10 96** (appel gratuit)



Incivilités de certains propriétaires de chiens

Beaucoup trop de maîtres ne ramassent pas les déjections de leur animal lors des promenades.

Bon nombre de trottoirs sont maculés de crottes de chiens, sans compter les espaces publics comme devant la mairie, sur le parking de l'école ou devant les entrées des propriétés privées.

Ce n'est pas parce qu'on est à la campagne qu'on fait ce que l'on veut. Nous avons un village magnifique, il faut le conserver dans son écrin.

Certains propriétaires de chiens sont incorrigibles et préfèrent ignorer les déjections de leur animal par paresse, faut-il mettre une amende et toucher au portefeuille?

De même, des chiens aboient à longueur de journée, d'autres se ruent contre les barrières quand des piétons passent devant, au risque de sauter par-dessus et d'attaquer ces mêmes piétons. N'attendez pas l'accident, soyez citoyens, surveillez vos bêtes et occupez-vous-en, ils vous le rendront au centuple (et vos voisins aussi...)

Jean Pierre ARRAGON



Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul...



C'est à vous de le faire pour lui et par civisme envers nous tous

Interphone vidéo à l'école

Pour éviter que les élèves restent seuls dans leur classe lorsque leur professeur des écoles s'absente le temps d'emmener un enfant qui doit quitter l'école pour des raisons médicales ou autres, un portillon à gâche électrique a été installé et piloté par un interphone vidéo situé juste à côté.

Ce dernier est placé côté rue de l'école, les personnes attendant sur le chemin piéton matérialisé en peinture.

Les parents appellent la classe concernée, le professeur regarde par la fenêtre s'il est en visuel direct ou regarde

l'écran posé dans la classe, converse avec les parents puis ouvre à distance le portillon. L'enfant traverse ainsi la cour de l'école sous les yeux du professeur qui ne quitte plus sa classe et, également sous les yeux des parents qui l'attendent. La sécurité s'en trouve grandement améliorée.

Toute l'installation est en réseau filaire assurant une grande qualité pérenne tout en s'affranchissant d'abonnements mobiles ou de couverture Wi-Fi incertaine.

Jean Pierre ARRAGON

Justine

En novembre, nous avons accueilli Justine. Cette jeune femme, travailleuse handicapée à l'Adapei de Treffort, a intégré l'équipe des employés communaux pour un stage de deux semaines en milieu ordinaire. Justine, malgré ses craintes, a donné entière satisfaction. Dynamique et travailleuse, pleine de volonté elle s'est parfaitement

adaptée aux différentes tâches que son maître de stage, Mr THOLAS, lui a proposé.

Merci Justine pour ton enthousiasme et ta bonne volonté, nous serons ravis de t'accueillir à nouveau à Meillonas.

Sandrine BRONNER

Le Bâtiment communal de la Raza prend le soleil !



Situé à la croisée de la route des lagunes et de la rue de l'Abergey et tout proche du camping Municipal de la Raza, se trouve le bâtiment communal de la Raza.

Ce bâtiment communal et le terrain attenant sont divisés en deux parties. La partie Est du terrain (coté Route des Lagunes) et les 3/5ème du Bâtiment sont à disposition de la Commune. Si le terrain est pour l'instant inutilisé, le bâtiment est quand à lui très prisé des propriétaires de caravanes qui se partagent ainsi une dizaine d'emplacements moyennant un loyer mensuel.

La partie Ouest du terrain et les 2/5ème restants du Bâtiment sont eux loués à l'entreprise « Meillonas Paysages Élagage » depuis le 29 mars 2004.

Le bâtiment, n'ayant jamais subit la moindre rénovation, est suffisamment solide pour supporter la toiture actuelle en fibrociment amiantée. Celle-ci en très mauvais état et laissant entrevoir un trou béant de plusieurs mètres carrés

nécessitait d'être refaite afin de ne pas affecter davantage l'état général du bâtiment.

C'est donc dans l'optique de sauver ce bâtiment tout en participant à l'effort de production d'énergies renouvelables qu'est né ce projet de rénovation de la toiture et d'installation de panneaux photovoltaïques.

La production d'électricité annuelle estimée à 66 400 kWh (équivalent aux besoins annuels de 22 foyers) évitera l'émission de 22 tonnes de CO2 par an. En comparaison une voiture émet cette quantité de CO2 en parcourant 112 963 kms par an. Cette production entièrement revendue à EDF permettra d'autofinancer ces travaux sur une douzaine d'année environ. La trésorerie actuelle a permis de financer 100 % du projet, sans recours à l'emprunt et sans mettre en péril l'équilibre financier. Pour rappel, le département de l'Ain et la région AURA ont soutenu ce projet en apportant des contributions respectives de 14 682 € et 16 222 €.

Pour finaliser ce dossier et revaloriser un espace jusque là un peu oublié, un projet de rénovation des façades et des portails du bâtiment est à l'étude (crépis et peintures ou bardage métallique) ainsi que des travaux de nettoyage des abords.

Bernard GALLION

Voirie

Rapport Technique Voirie-Assainissement

Bilan des travaux effectués pour l'année 2021

Après l'achèvement des travaux de mise en séparatif dans les rues du Quartier de l'Egratay au 1er Semestre, c'est une petite extension du réseau qui a été réalisée au second semestre, Place du Château, permettant le raccordement à l'assainissement de deux logements supplémentaires.

Concernant la voirie, tous les travaux retenus au programme 2021 ont été réalisés : chemin Muletier (enrobé), chemin de la

Charlette (enrobé), chemin de la Grange Bozon (monocouche), chemin du Grand Pré (enrobé).

Pour l'année 2022

Il a été demandé au Pôle Val-Revermont les travaux suivants : Chemin de Charine, Impasse des Alouettes, Montée du Moulin à Vent, Chemin du Tacot, Route de la Lagune, Réfection du pont de la Bergerie (route du Col de France).

Ces travaux sont actuellement en arbitrage de validation entre les différentes communes concernées.

Gérard GROBOZ



PayFip

La commune émet chaque mois des factures qui font l'objet d'un encaissement auprès des services du Trésor Public. Auparavant, les usagers pouvaient payer soit par chèque, soit en numéraire ou par carte bancaire en se rendant au guichet de la trésorerie.

Pour offrir de nouveaux services aux habitants, la commune propose la possibilité pour les familles de payer leur facture par internet grâce au service TiPI "Titre Payable par Internet". La Direction Générale des Finances publiques propose aux collectivités locales un nouveau moyen de paiement, entièrement sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7 dénommé PayFip. Il permet le paiement des factures par prélèvement unique ou carte bancaire. **Cet outil répond aux dispositions du décret n°689 du 01/08/2018 (Obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne).**

Grâce à PayFip, la commune met à disposition des usagers une offre enrichie permettant à l'ensemble des redevables de régler en ligne leurs factures ou avis de somme à payer par carte bancaire mais aussi par prélèvement SEPA unique. **Le prélèvement unique est totalement gratuit, pour l'utilisateur.**

Cette action débute la politique de transmission des factures par voie dématérialisée qui sera mise en œuvre par la commune.

Grâce à PayFiP, développé par la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP), le paiement des sommes dues pour l'usage des services publics d'une collectivité est facilité. Il offre un gain de temps et un gain financier pour les familles (plus de papier, d'enveloppe ni de timbres). Les modalités d'accès à PayFiP sont identiques à celles

précédemment utilisées pour TiPI. Les collectivités peuvent proposer le paiement en ligne via leur propre site internet ou via le portail de la DGFIP (www.tipi.budget.gouv.fr).

Ce service est entièrement sécurisé :

- Pour les paiements par prélèvement, l'authentification se fait via les identifiants impots.gouv.fr ;
- Pour les paiements par carte bancaire, le recours à la norme de cryptage TLS garantit la sécurité des transactions. Une fois qu'il a saisi les coordonnées de sa carte bancaire dans une page sécurisée et validé son paiement, l'utilisateur reçoit un ticket de paiement dans sa messagerie électronique.

A réception de votre facture :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/>

1. Connectez-vous à votre espace (vous arrivez directement dans l'onglet tableau de bord).
2. Descendez dans la page mes paiements, et cliquez sur accéder
3. Vous avez maintenant trois propositions :
IMPOTS / FACTURES PUBLIQUES / AMENDES
CLIQUER SUR > *AMENDES FACTURES PUBLIQUES*
et ensuite > *PAYER VOS FACTURES PUBLIQUES*
s'ouvre alors la fenêtre identifiant structure publique
Tapez 063195 (sur votre facture ce numéro est dans le paragraphe en bas du papillon détachable)
si besoin faites-vous connaître en mairie nous vous aiderons.

Patrick DEMERS

Cantine

Cette année, la rentrée sera sous le signe des changements. Doriane SORGUES, en poste depuis 3 ans a décidé de partir vers de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons réussite et bonheur dans sa nouvelle vie, et surtout nous la remercions pour le travail et l'investissement dont elle a fait preuve, nous regretterons sa gentillesse et sa bonne humeur !

Mais la cantine et les enfants ne perdent pas au change puisque sa remplaçante Barbara GRANGE formée pendant un mois prend le relais. Cuisinière de métier, maman de 2 enfants, elle a déjà pris ses marques et ne manque pas de régaler vos enfants.

Afin de permettre aux maternelles de prendre leurs

repas dans un environnement plus serein une nouvelle organisation a été testée et validée par l'équipe de la cantine. Dorénavant, les petits mangent dans la salle de la garderie. Céline BRAULT est donc arrivée pour renforcer l'équipe et s'occuper avec Nathalie VALVERDE des maternelles. De nouvelles tables et chaises ont été commandées. Cette nouvelle organisation permet également aux primaires d'avoir plus d'espace et de calme.

Nous remercions chaleureusement le personnel de la cantine qui quotidiennement veillent au bien-être des enfants. Merci à Barbara, Jocelyne, Martine, Nathalie et Céline.

Sandrine BRONNER

Mon beau village



des votes. Le trophée nous a été remis le 13 juillet.

Et voilà notre commune qualifiée pour la grande finale régionale avec Oingt (Rhône), Charlieu (Loire), Balazuc (Ardèche), Samoëns (Haute-Savoie), Pont-en-Royans (Isère), Bonneval-sur-Arc (Savoie), Saint-Didier-en-Velay (Haute-Loire) et Grignan (Drôme).



MEILLONNAS vainqueur de l'édition 2021

En mars 2021, nous avons décidé avec l'association RECAM de présenter un dossier pour participer au concours « Mon beau village 2021 » réservé aux communes de moins de 5000 habitants et organisé par le Progrès, le Dauphiné et la Région AURA.

Un jury a sélectionné six villages pour représenter l'Ain et, Meillonas a été retenu avec Ars-sur-Formans, Val-Revermont, Courmangoux, Saint-Sorlin-en-Bugey et Cerdon.

Chacune des six communes ont été mise en lumière à travers une double page spéciale sur le progrès et ensuite les internautes devaient voter pour leur village préféré et ainsi élire le vainqueur du département.

Début juin nous avons appris avec fierté que Meillonas était élu « Mon beau village de l'Ain » avec plus de 48%

Meillonas a bénéficié d'un nouveau coup de projecteur dans le Progrès avant le vote final du grand public qui avait jusqu'au 20 juin pour élire le plus beau village de la région.

Le palmarès devait être connu début septembre, mais la crise sanitaire est passée par là et la remise des prix a été reportée et ne pourra pas s'effectuer en 2021.

La proclamation des résultats a tout de même été publiée le 21 décembre et quelle joie de lire dans le Progrès que le grand gagnant de l'édition 2021 était notre village.

OUI, MEILLONNAS est élu « Mon Beau Village de la région Edition 2021 »

Un grand merci à l'association RECAM pour sa grande implication et à vous tous qui avez voté et contribué à la victoire.

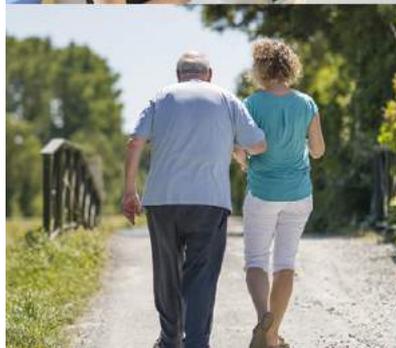
Dès que nous connaissons des jours meilleurs nous pourrons fêter cet événement et la remise du Trophée.

Nadine GROBOZ

LE RESEAU
ADMR
DE L'AIN

RÉDUCTIONS ET
CREDITS D'IMPÔTS DE
-50%*

* Article 19 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications de la législation



www.admrbressevermont.com



ADMR

pour tous, toute la vie, partout

REJOIGNEZ
NOTRE EQUIPE

DE SALARIÉS
& DE BÉNÉVOLES

EN CONTACTANT
L'ADMR BRESSE-REVERMONT

1, place de la Mairie
01370 Saint-Étienne-du-Bois
Tél. 04 74 25 85 37

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER
À DOMICILE
RESEAU
UNA

Nos services
D'AIDE À LA PERSONNE

Renseignements
et prise de rendez-vous
contact@adapa01.com
04 74 45 59 65
www.adapa01.fr

Retrouvez votre
antenne de proximité
ADAPA au :
17 avenue de la gare
01370 Saint Etienne du Bois

Aide aux proches aidants
Prévention
Objets connectés
Aide et soins à domicile
Portage de repas
Aide à la fonction d'employeur
Alternatives aux domiciles
Transport accompagné

On recrute!
dans tout le département de l'Ain
REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES
DE PROFESSIONNELS !
Pour plus de renseignements
rendez-vous sur www.adapa01.fr
rubrique «Nous rejoindre»

Devenez
acteur
de l'économie
sociale et
solidaire

Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Dans une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes.

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

Votre contact de proximité :

Laëtitia COUTURIER
17 rue de la gare 01370 Saint Etienne du Bois
04 74 45 59 65
www.adapa01.fr
contact@adapa01.com

Listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur **Service-Public.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du **Cerfa n°12669*02** de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le **Cerfa n°12669*02** de demande d'inscription.

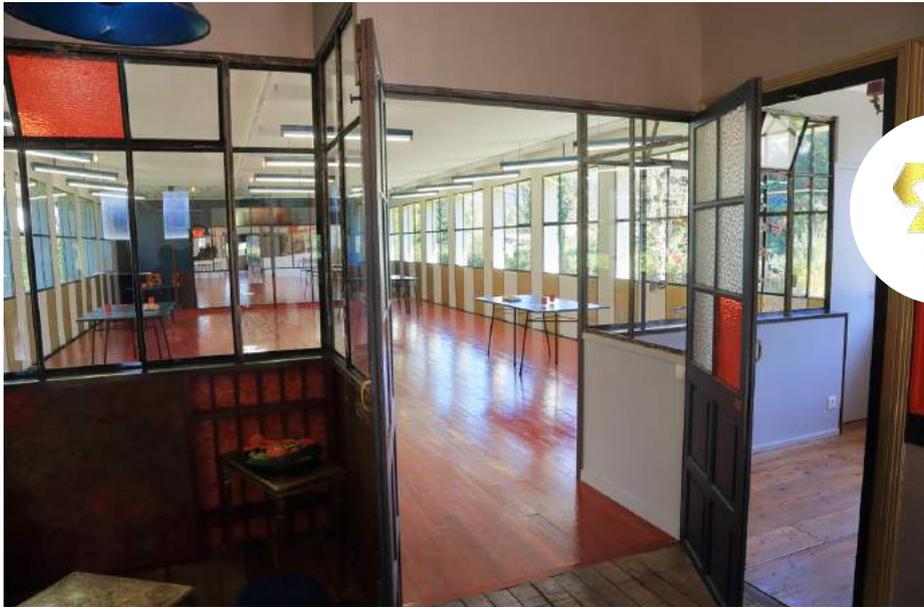
Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022

Dématérialisation des dossiers d'urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Le lien à utiliser est le suivant :
<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001241>

Espace Atypique, location éphémère



Ancienne usine de montage de lunettes dans les années 60, puis atelier de faïence de 1984 à 2013, le local au 90 de la Croix Céty vient d'être réhabilité et complètement transformé.

La démarche privilégiée pour l'aménagement de ce lieu a été de favoriser la récupération, afin de garder une âme et une histoire forte.

C'est pourquoi d'anciens éléments de l'atelier de lunettes et de faïence ont été récupérés, recyclés, réinventés.

Mais surtout vous trouverez d'anciens objets chinés, détournés de leur fonction première qui confèrent au lieu

une ambiance chaleureuse dans un style singulier.

L'Espace 90CC propose aux associations, aux entreprises, aux artistes deux types de locations :

- Location ponctuelle à la journée, demi-journée, week-end, vacances scolaires pour des expositions, séminaires, stages...
- Location annuelle à partir d'une heure par semaine pour des cours associatifs, répétitions...

Site <https://www.90cc.fr/>

Philippe COLLOMB, Nadine GROBOZ

Du nouveau chez CREA'STyle

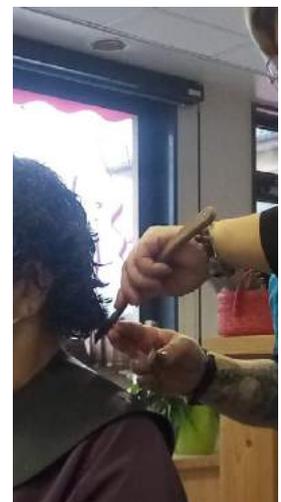
Stéphanie, votre coiffeuse, vous propose un nouveau service. Après 9 mois de formation dans l'école de Rémi Portrait à Paris, elle a réussi son diplôme de la coupe énergétique vibratoire.

La façon de couper les cheveux avec un rasoir coupe chou va créer une vibration qui va stimuler la papille du cheveu et va ensuite parcourir le corps grâce au liquide céphalo-rachidien. Les ressentis pendant la coupe vont être décryptés à l'aide de la médecine chinoise.

Cette coupe est un soin total de la tête, de l'esprit et du corps. Elle dure 1h minimum.

Stéphanie MICHEL

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site internet de Rémi Portrait ou contacter Stéphanie par mail à creastylemeillonnas01@gmail.com



26

Ils étaient 26 à quitter l'école de Meillonas cette année 2021.

26 CM2, quelle promotion ! Mais quel vide aussi !

Cela nous a causé quelques frayeurs puisqu'avec un tel départ et une rentrée de 10 enfants de Petite Section en septembre, l'école de Meillonas s'est retrouvée en mesure de carte scolaire et aurait pu perdre sa 5^{ème} classe.

Mais tout est bien qui finit bien et la rentrée 2021 a pu avoir lieu avec ses 5 classes, ses 5 enseignants fidèles au poste et ses 115 élèves.

Comme c'était déjà le cas en septembre 2020, c'était encore une « rentrée masquée » qui n'a rien enlevé à la joie de se retrouver le 2 septembre, dans la cour d'école de Meillonas aux côtés des 20 nouveaux élèves inscrits.

Bravo aux enfants du village qui savent s'adapter aux protocoles et contraintes liés à la pandémie de Covid. Celle-ci n'a heureusement pas d'impact sur leur envie d'apprendre, leur gaieté et leur volonté de « vivre ensemble ».

L'allègement des protocoles sanitaires permet ponctuellement des bouffées d'oxygène, comme ce fut le cas en juin, lorsque le port du masque n'a plus été obligatoire en extérieur : « **Ouf, respiration en récréation !** » et surtout en juillet lorsque les manifestations ont été possibles en extérieur. C'est sous l'impulsion du Sou des écoles qu'une kermesse a été organisée par une belle soirée d'été le 2 juillet. Parents, enfants, enseignants ont



eu plaisir à s'y retrouver « démasqués » autour de jeux pour les enfants et d'un verre de l'amitié.

C'est au cours de ce moment de liberté enfin retrouvée que l'on a pu remettre les dictionnaires aux 26 futurs 6èmes et ainsi permettre leur départ de l'école primaire dans la convivialité. Bon vent à cette belle promotion de 2010, à : Esteban, Alice, Téa, Adrien, Simon, Ethan, Lou, Océane, Joris, Arthur, Ana-Eva, Maya, Jules, Grégoire, Clara, Aymeline, Perrine, Laurine, Axel, Sarah, Richard, Szamé, Timéo, Milo, Axelle et Lisa.



Nous avons aussi une pensée pour Rémi aux boucles blondes, le petit prince de cette promotion parti trop tôt rejoindre les étoiles.

*Ghislaine BLATRIX,
Directrice de l'école primaire publique.*

Le numérique 2.0 s'invite à l'École de Meillonas



Depuis maintenant quelques semaines, l'École surfe à la vitesse de la lumière grâce à la fibre optique. Elle pourra bientôt compter sur un socle numérique qui permettra à

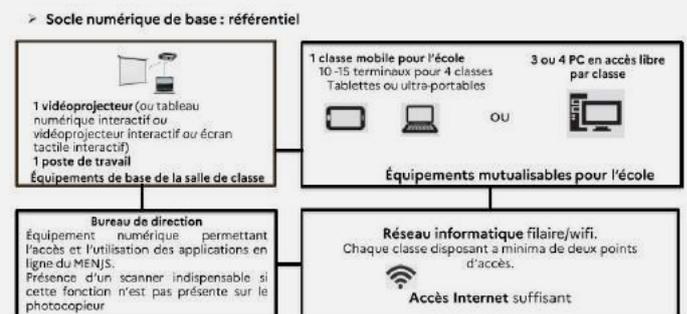
l'ensemble des enfants de développer et certifier leurs compétences numériques.

C'est dans le cadre du Plan de relance « Continuité pédagogique - Appel à projets », qu'élus et enseignants se sont réunis pour évaluer les besoins en matériel nécessaires pour constituer le socle numérique de base des écoles élémentaires.

Vidéoprojecteur, tableau interactif, ordinateur portable, classe mobile composée de 12 tablettes, borne wi-fi, ... n'ont plus aucun secret pour notre équipe enseignante qui a scrupuleusement sélectionné, avec l'aide précieuse de professionnels de l'informatique et du numérique, tous les matériels nécessaires pour constituer le socle numérique de l'École de Meillonas.

Le projet évalué à 14 500 € sera financé à 70% par l'État, les 30 % restants seront pris en charge par la commune. Dès le premier trimestre 2022, tout ce nouveau matériel sera à disposition des enseignants et de nos jeunes élèves qui se lanceront ensemble dans cette aventure de la transition numérique.

Bernard GALLION



Le socle numérique de base est estimé à environ 17 500 € pour équiper une école de 5 classes.

La Voie des Colporteurs... le retour !



Entendez-vous, au loin, sonner les cloches des ânes et des marcheurs ? Voyez-vous pointer dans vos villages les décors teintés de rouge et de noir ? Sentez-vous revenir l'odeur des petits plats locaux, servis depuis les caravanes ? Êtes-vous prêt-es à toucher le bois des gradins, en profitant d'un beau spectacle ?

Ça grouille, ça gronde, ça se rapproche, et ce qui est sûr, c'est que quand on y a goûté, on en redemande... Les Colporteurs sont de retour, et on espère que vous allez vous régaler !

En itinérance sur les routes du Revermont, courant 2022-2023, de nombreuses actions verront le jour, et nous sommes preneurs de travailler en partenariat avec les associations et artistes du territoire que le projet motive ! Des ateliers se lancent dès cette rentrée : un atelier

couture pour fabriquer de nombreux décors (ouvert à toutes et tous, contactez-nous), et une chorale militante des bénévoles qui sillonnera les chemins du Revermont à l'été 2022, chantant à l'envie dans les villages le plaisir d'être ensemble. Cette semaine, du 20 au 28 août 2022, se clôturera par une journée de festival telle qu'on a pu en connaître par le passé.

Les années 2022 et 2023 seront ponctuées par des temps forts, organisés au sein des villages du Revermont, en partenariat avec les associations des villages.

Et nous retrouverons les colporteurs fin août 2023 pour vivre une semaine de festival riche de rencontres, d'échanges, d'émotions et de partages !

Cette nouvelle édition se rêve pleine de surprises, pleine d'initiatives, pleine de liens et pleine de partage, et c'est avec chacun et chacune d'entre vous que nous souhaitons la penser, la construire, la rendre possible, et la vivre : alors suivez-nous, on vous embarque dans notre belle aventure !

L'équipe d'organisation de la Voie des Colporteurs
« La Grosse Paulette »
lavoiedescolporteurs@gmail.com

La Beauté à Domicile



Après 15 ans d'expérience en Spa hôtelier dont 4 ans en tant que responsable du Spa Relais et Château Georges Blanc à Vonnas, Géraldine Breniaux a décidé de mettre ses compétences au profit d'une clientèle de proximité en proposant des soins esthétiques et de bien être à domicile depuis Septembre 2021.

Terminé de prendre sa voiture, de perdre son temps... Le Bien-être s'invite chez vous avec tout le confort d'un

institut de Beauté.

Soin du visage, massage relaxant du corps, beauté des mains et des pieds, épilations et maquillage, toutes ces prestations vous sont proposées sur Meillonas mais également sur le secteur de Bourg en Bresse et ses alentours.

**Vous souhaitez faire plaisir à vos proches ?
Géraldine propose également des bons cadeaux !**

N'attendez plus pour prendre soin de vous !

Pour plus de renseignements :

Géraldine Breniaux

06 73 42 71 97

Mail: homebeautycooening@gmail.com

Site internet: <https://homebeautycooening.com/>

Home Beauty
CoCooning
La Beauté à Domicile

Un futur champion de VTT



Vous l'avez peut-être déjà croisé dans la montagne de Meillonas lors de vos balades. Matthias est déjà un pro du VTT. Rien de mieux que son récit pour découvrir sa passion.

« Je m'appelle Matthias Bertron, j'ai 16 ans, je suis le fils de Valérie et Olivier qui exploitent le commerce multi-services du village, j'habite à Meillonas depuis 5 ans et je pratique le VTT XCO depuis que j'ai 12 ans.

J'ai commencé le vélo lorsque je suis arrivé à Meillonas en m'inscrivant à l'école de vélo à Cuisiat puis j'ai rapidement rejoint

le club Pulsion VTT à Balanod en prenant une licence FFC pour participer aux compétitions régionales Bourgogne Franche Comté.

Mes belles réussites au niveau régional les deux premières années m'ont permis d'intégrer depuis 2 ans le TEAM BIKE CLUB GIROMAGNY (90) en division Nationale 1 ce qui me permet de participer aux Coupes de France.

Le VTT XCO est une discipline cycliste où les coureurs partent les uns à côté des autres sur un terrain vallonné et accidenté où il faut faire un certain nombre de tours jusqu'à atteindre la ligne d'arrivée.

Le niveau national est très élevé et nous sommes à chaque départ environ 250 en catégorie cadet.

Cette année j'ai participé aux Championnats de France à Levens (06) en Juillet, ou j'ai terminé 39ème sur 200.

J'ai participé aux 6 Coupes de France que le calendrier 2021 proposait.

Ma meilleure place est 23ème à Ussel en Corrèze et plusieurs Top 30 durant la saison.

J'ai décroché le Titre de Vice-Champion de Bourgogne Franche Comté aux Rousses en Juin dans ma catégorie « cadet ».

Je me suis essayé à une course vélo de route Chrono contre la montre ou j'ai terminé 3ème à Orgelet (39) en Juillet.

Je suis monté sur la 2ème marche du podium à Arbent (01) en Septembre à la Forestière (je l'avais gagné en 2019 catégorie minime) et à Montmirey la Ville (39) en Octobre à une course régionale BFC.

La saison prochaine j'intègre la catégorie Junior Elite (les 50 meilleurs cadets de France de la saison 2021 rejoignent ce groupe).

Mon objectif est de performer sur les Coupes de France et Coupe du Monde.

Côté scolaire, je suis depuis 2 ans au Pôle Espoir Cyclisme au Lycée Xavier Bichat à Nantua en classe de 1ère.

J'ai un emploi du temps aménagé qui permet les entraînements les après-midi 3 fois par semaine. Les cours ont lieu de 8h à 15h.

Pour l'endurance je m'entraîne en vélo de route et pour la technique c'est le VTT entre 8h et 12h par semaine soit environ 200kms.

Mon objectif à long terme est de devenir professionnel. Je vais monter les échelons un à un en continuant de me faire plaisir tout en poursuivant mes études.

Pour suivre mes résultats, vous pouvez me retrouver sur ma page Facebook Matthias Bertron. »

Matthias BERTRON, Nadine GROBOZ



Des bouchons pour la vie



L'association « Des Bouchons solidaires pour la vie » collecte des bouchons plastiques qui sont triés, pesés, recyclés, et récupérés gracieusement par un transporteur. Ils seront ensuite concassés en matière première et de nouveau transformés pour devenir des polaires, des poubelles, des bacs de récupération d'eau, des caisses plastiques.....

Les bénéfices de ces ventes sont reversés au profit de la mucoviscidose et du centre Léon Bérard pour la recherche sur la leucémie, première cause de cancer chez l'enfant de 2 à 5 ans. Cinq cents cas sont recensés chaque année, un chiffre stable.

Le 29 septembre 2021, un chèque de 7 500€ a été remis au Docteur

Carine HALFON DOMENECH, pédiatre et chercheuse à l'Ihope (Institut d'hématologie et d'oncologie pédiatrique) du Centre Léon Bérard de Lyon. Ceci représente environ 12 tonnes de bouchons.

Dans l'Ain on compte une centaine de points de collectes (hôpital, écoles, collèges, bibliothèques, clubs de sport, université, cabinet médicaux...). Meillonas a participé activement à cette collecte et nous pouvons féliciter Nathalie Valverde ATSEM pour son engagement. Tout au long de l'année, elle collecte, trie et dépose les bouchons auprès de l'association.

Vous pouvez déposer vos bouchons à l'agence postale ou à l'école par l'intermédiaire des enfants.



QUELS SONT LES BOUCHONS QUE NOUS POUVONS RÉCUPÉRER ?

- Les bouchons **alimentaires** : Nutella, eau, lait, soda, huile, compote, moutarde en plastiques, crème fraîche, les faisselles de fromage blanc ...
- Les bouchons de produits **divers** : les oeufs Kinder, feutres, stylos, colles ...
- Ceux des **produits d'entretien** : lessive, assouplissant, ...
- Les bouchons **ménagers** : liquide vaisselle, cosmétiques, déodorant...
- Les couvercles en **plastique** : boîtes de chocolat, café en poudre...
- Les bouchons de **produits d'hygiène** : dentifrice, parfum, laque, shampoing...

SEULS LES BOUCHONS PROPRES, SANS FER, CARTON, NI ÉTIQUETTES SONT ACCEPTÉS.

Les bouchons de produits chimiques (détergents, médicaments...) sont à bannir.

Le recyclage des Bouchons est aussi un geste écologique, une petite goutte d'eau dans l'océan pour sauver notre planète. C'est le devoir de tous de faire des gestes simples qui aideront pour les futures générations ...

Nadine GROBOZ

Banquet des conscrits 2022

On prend les mêmes et on recommence...

Les classards de la 2 & de la 7 sont invités au banquet des conscrits qui se déroulera

Le samedi 12 mars 2022 à la salle des fêtes de Meillonas. Les photos des classes auront lieu à 11h.

Le repas sera confectionné et servi par l'Auberge Au vieux Meillonas, il suffira de vous inscrire auprès de Mr & Mme LAVILLE ou par mail audevieuxmeillonas@orange.fr

Les invitations ont été distribuées dans le village, si vous n'avez pas eu votre invitation, inscrivez-vous directement à l'auberge.

Afin d'organiser et de financer le banquet, 3 journées crêpes sont prévues :

Dimanche 5 décembre 2021 lors du marché de Noël organisé par le foyer Rural

Samedi 15 janvier 2022 et samedi 12 février 2022 sur la place de la mairie.

En espérant vous voir nombreux pour se retrouver et s'amuser!

SEANCE DE RATRAPAGE POUR LES CLASSES EN 1 & EN 6

Nous convions également les classards de la 1 & de la 6 aux photos des classes à 11h, et de partager le repas du soir avec nous. De la même manière, il faudra vous inscrire auprès de l'Auberge Au vieux Meillonas.

Les règles sanitaires en vigueur par le gouvernement liées au COVID-19 seront respectées à cette date.

Pierre CARRON, écrivain

Nous sommes nombreux à connaître Pierre Carron, ancien conseiller municipal (3 mandats), mais peu de personnes connaissent Pierre Carron l'écrivain.

Pierre est à l'origine un grand lecteur qui a découvert la lecture et les grands auteurs dans la bibliothèque familiale, son grand père étant lui aussi épris de beaux livres.

S'il aime les grands auteurs francophones contemporains dont Roger Vailland, il apprécie également les auteurs américains. Cette passion qu'il partage avec un groupe de lecteurs et d'auteurs sur internet, l'a tout naturellement conduit de la lecture à l'écriture.

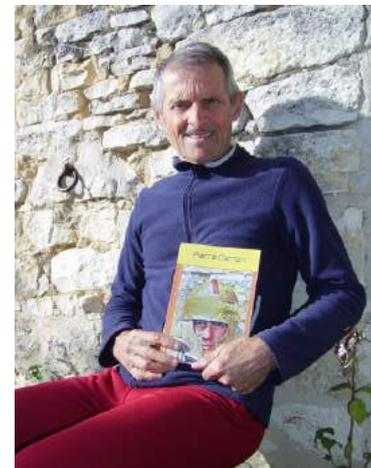
Il a, à ce jour, publié 4 ouvrages « Mystère K », « Le songe d'une nuit ... blanche et noire », « Siméon de Dodone ou la vraie vie d'Alexandre » et « Nestor le météore d'Attila ».

Dans ce dernier roman, qui est pour lui le plus abouti, il s'adonne à nous faire découvrir une biographie romancée, style qu'il apprécie particulièrement, d'Attila. Il

a souhaité dans ce livre redonner ses lettres de noblesse à ce personnage historique si souvent décrié et présenté comme un barbare sanguinaire dans notre pays, qui n'a pas entendu cette phrase le concernant : « Là où il passe, l'herbe ne repousse jamais », alors qu'il est plutôt présenté sous les traits d'un grand homme en Roumanie et en Hongrie.

Vous pouvez retrouver ces ouvrages en vente sur la plateforme Amazon KDP (Kindle Direct Publishing).

Joëlle PENIN



Centre de Première Intervention Non Intégré

L'année 2021 résonnera comme la fin d'activité, de notre bonne vieille sirène, une sonnerie puissante et stressante qui retentissait systématiquement et ce depuis fort longtemps, lorsque la population faisait appel à nos services. En effet depuis le 29 avril 2021, notre commune a muté sur le nouveau Réseau Départemental d'Alerte, déployé en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours et le département de l'Ain.

Notre centre de première intervention, n'a pas pour autant cessé son activité. A l'heure du bilan de cette année 2021, nous recensons 56 interventions effectuées sur notre village.

Les phénomènes climatiques qui se sont abattus sur notre commune cette année, nous ont mobilisés à plusieurs reprises. Ce qui a engendré une forte augmentation du nombre d'interventions de catégorie, Opérations Diverses ainsi que du nombre d'heures en mission.

Pour accomplir ces missions notre équipe est composée de 17 pompiers, 4 femmes et 13 hommes, dont 4 personnes en double engagement avec le Centre d'Interventions et de Secours de Treffort.

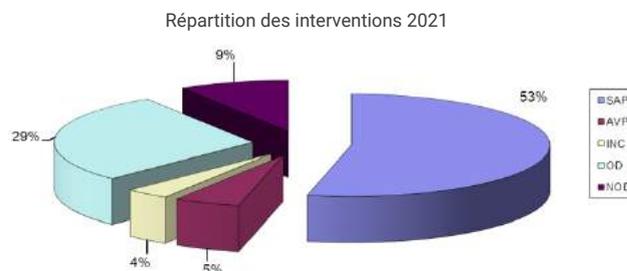
Notre effectif est stable, mais nous sommes en recherche perpétuelle de bonne volonté. Il faut en moyenne 2 à 3 ans pour former des pompiers volontaires, et il nous faut préparer l'avenir...

Si vous êtes implantés sur notre commune, et que

vous avez envie de vous investir pour notre village, vous avez l'esprit d'équipe, des notions de secourisme, ou l'envie d'apprendre, vous pouvez nous rejoindre.

Si vous êtes intéressés, mais vous avez besoin d'informations complémentaires, que ce soit sur le mode de fonctionnement, les formations ou toutes autres questions n'hésitez pas à nous joindre.

Laurent Curt
 Port : 06.83.63.79.77
 Mail : Cpimeillonas.lcurt@gmail.com



- 30 Secours A Personne
- 3 Accident Voie Publique
- 2 Incendie
- 16 Opération Diverses
- 5 Destruction d'insectes





Camping la Raza



Nid frelons à Plantaglay



Feu d'artifice - Fête patronale



Cloche de l'Église St OYEN



Vogue



Parking du près de la Cour



Balanoire - air de jeu



Latrines du château



Marché artisanal - Fête patronale



Les croisés de la force



Remise du prix départemental
« Mon beau village »



Vogue

C.A.F.E.

L'année 2021 aura été encore une année particulière. Les rendez-vous se sont annulés les uns après les autres à cause des contraintes liées au Covid.

En avril, les chocolats achetés pour la chasse aux oeufs ont été distribués aux enfants de l'école.

C'est à contre coeur que nous avons dû annuler la St Patrick, le Marché des Potiers et la fête de la musique. Les démarches commençant six mois à l'avance, un protocole strict à respecter et le manque de visibilité à long terme nous ont obligés à renoncer à ces manifestations. La météo non plus ne nous aura pas épargné pour la randonnée de septembre, qui a été annulée au dernier moment.

Seul le marché artisanal lors de la fête patronale a pu se dérouler sans encombre avec ses dix-neuf exposants et la joie de retrouver un côté festif.

Suite à notre assemblée générale, nous avons établi le calendrier 2022, avec l'espoir d'une année propice aux évènements.

A vos agendas !

19 mars : St Patrick

16 avril : Chasse aux oeufs

21, 22 mai le célèbre Marché des Potiers

25 juin : Fête de la musique

18 septembre : Randonnée

Pour le marché des potiers, nous recherchons comme les années précédentes, des personnes souhaitant héberger des exposants le 21 et 22 mai 2022. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous faire connaître auprès de Sylvie Tournier au 06 01 24 47 84 ou de Nadine Arragon au 06 25 97 21 73.



Cette année 2021 nous avons eu à déplorer le vol de tout notre matériel électrique dans notre local. Cela engendre malheureusement un préjudice financier et impacte le prêt aux associations du village. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Je tiens à remercier tous les membres du CAFE qui restent mobilisés ainsi que tous les bénévoles qui nous entourent. Nous invitons tous ceux et celles qui souhaitent participer à l'animation de notre beau village à venir nous rejoindre. Vous aimeriez voir un évènement se passer sur notre commune ? Faites-nous part de vos idées !

Dans l'attente de vous revoir prochainement lors de nos manifestations, toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

La Présidente, Sylvie TOURNIER

Amicale des donneurs de sang

L'amicale vous rappelle que **donner son sang sauve des vies**, et l'Établissement Français du Sang (EFS) manque cruellement de sang.

Venez vite nous rejoindre à la salle des fêtes de MEILLONNAS les **17 janvier et 17 octobre 2022 de 16h à 18h 30** et les **25 avril et 1er août 2022 de 16h à 18h 30** à la salle des fêtes de JASSERON.

Vous ferez ainsi un acte civique en cette période difficile. 400 à 500 ml de sang sont prélevés selon les donneurs de plus de 18 ans et moins de 71 ans, 4 fois par an pour une femme et 6 fois par an pour un homme, espacés d'au moins 8 semaines.

Pour maintenir cette association d'utilité publique, venez participer à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 19 février 2022 salle du bas du château.

Nadine Arragon

**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !**



Foyer rural



L'année 2021 du Foyer Rural de Meillonas aura été encore bien bouleversée par la Covid, ses protocoles et ses restrictions.

Lors de la saison 2020-2021, 90 adhérents nous avaient renouvelé leur confiance. Mais aux vacances de la Toussaint, toutes les activités ont été arrêtées et seule la guitare enfant a pu reprendre par la suite. En fin d'année, nous avons organisé deux permanences pour rembourser nos adhérents ou leur proposer un avoir pour la saison suivante.

Nous tenons aujourd'hui à remercier les 70 adhérents qui se sont inscrits pour cette nouvelle saison, malgré les contraintes du pass sanitaire, et même si nous ne pouvons leur proposer autant d'activités que nous le souhaiterions. Nous avons pu reconduire, pour les adultes: le yoga, la guitare, la gym et le chant; et pour les enfants: la guitare et le judo.

Nous avons également lancé une nouvelle activité, les arts plastiques. Pour cette année, un groupe enfants a été créé. Nous espérons pouvoir mettre en place un groupe adultes, voire un groupe ados, l'an prochain.

Dans un second temps, nous avons aussi eu la possibilité de créer une activité «multi-sports» (jeux collectifs, lutte, yoga, athlétisme, gym, etc.) pour les enfants à partir de la moyenne section. Malheureusement, en raison du retard pris, nous n'avons pas eu assez d'inscrits. Néanmoins, l'activité devrait être proposée dès les inscriptions l'an prochain.

Pour faire vivre le Foyer Rural, nous espérons élargir notre

offre d'activités. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des propositions.

Pour compenser en partie les pertes dues aux activités annulées l'an dernier et l'impossibilité de présenter un Gala de fin d'année, le Foyer Rural a organisé deux manifestations.

Tout d'abord, la quatrième édition de notre Marché de Noël a eu lieu le dimanche 6 décembre 2020, sur la place de la Mairie. Sous un joli soleil d'hiver, douze exposants proposaient leurs créations et leurs produits variés (bijoux, chocolats et confiseries, créations en tissu, produits artisanaux et locaux à partir de fruits et légumes, etc.). Nous avons alors pu distribuer les 67 sapins commandés. Les enfants ont trouvé sur place une boîte aux lettres pour remettre leur liste destinée au Père Noël et ils ont tous reçu une réponse personnalisée dans les jours suivants.

Le 8 mai, notre Marché du Printemps, qui proposait 85 variétés de fleurs, légumes et plantes aromatiques, a connu un vif succès, avec la vente d'environ 1500 plants. Il a pu être organisé dans la cour de l'école, en partenariat avec l'ESAT de Val-Revermont qui cultive et fournit les plants. La météo était radieuse et les habitants étaient ravis de se retrouver et de vivre ce moment de convivialité.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos adhérents, les intervenants, la municipalité, la directrice de l'école et tous nos bénévoles qui, tous ensemble, permettent de faire vivre notre association.

Le Foyer Rural vous souhaite une très belle année 2022 et vous attend nombreux lors de ses manifestations.

Le bureau du Foyer Rural

MANIFESTATIONS PRÉVUES 2022

Participation à la Saint-Patrick - samedi 19 mars
Marché du Printemps (fleurs et plants) - samedi 7 mai
Fête de fin d'année - samedi 4 juin
Assemblée Générale - samedi 3 septembre
Inscriptions saison 2022-2023 -
 samedi 3 et lundi 5 septembre
Vente de sapins et marché de Noël
 dimanche 4 décembre

NOUVEAU BUREAU

Présidente : Cécile Buisson-Gonin
Trésorière : Nathalie Berthelot
Secrétaire : Claire Barthélémy
Secrétaire-adjointe : Hélène Delpuech

CONTACT

Mail : foyerruralmeillonas@gmail.com
Site internet : <https://www.foyerruralmeillonas.com>

Club de l'amitié



Après 18 mois de séparation due à la pandémie, les adhérents du club ont enfin eu l'autorisation de se retrouver, munis de leur pass sanitaire. Ainsi la première rencontre a eu lieu le 16 septembre dans la salle habituelle du château avec une vingtaine de personnes. Quelle joie de se revoir, bavarder, prendre des nouvelles des uns et des autres, s'adonner aux jeux de société, partager le goûter, revivre tous ces petits bonheurs!

Pour rattraper le temps perdu et réunir le maximum de convives, la meilleure idée était d'organiser un repas afin de fêter ces retrouvailles et surtout célébrer les anniversaires de tous les adhérents nés dans les années 0 et 5 d'une part, et 1 et 6 d'autre part. Cela concernait 19 personnes âgées de 65 à 95 ans. Toutes ont été récompensées y compris celles qui n'ont pu se déplacer pour raison de santé, le repas et le cadeau leur ont été livrés à domicile grâce au dévouement de Monique, notre secrétaire. Cet événement s'est déroulé le 14 octobre.

Les rencontres se poursuivent donc chaque jeudi après-midi, les repas à thèmes préparés par les restaurateurs du village sont reprogrammés comme les années

précédentes (Noël, galette des rois, bugnes, repas de printemps, anniversaires).

Le club est affilié depuis de nombreuses années à la fédération Générations Mouvement les Aînés ruraux qui procure de nombreux avantages à ses adhérents (loisirs, voyages, réductions sur certains achats) et renforce le lien social.

Quelques personnes se sont vues dans l'obligation de cesser leur adhésion pour des raisons d'âge, de santé ou autres. Nous les remercions pour leur participation et leur fidélité et serons heureux d'accueillir de nouveaux retraités. L'assemblée générale aura lieu au château le jeudi 20 janvier à 10h.

Rendons hommage à nos adhérents disparus dans l'année: Mme Colette Cotton et Mr Jean Caron. Nos pensées vont vers leurs familles respectives.

La présidente.
Marie-Hélène BOURREAU



Portage de repas

Petit rappel : L'association RePAS (Repas, Portage, Assistance, Service) dont le siège social se situe à la mairie de St Etienne du Bois, a été créée en 1993 pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. Elle rayonne sur les 14 communes des anciens cantons de Treffort et Coligny. Les repas sont préparés par le restaurant de la Maison des Pays de l'Ain dont le cuisinier associe équilibre nutritionnel et variété de la nourriture. La livraison est assurée par des personnes bénévoles trois fois par semaine (Lundi, Mercredi, Vendredi). Ce sont des repas livrés froids et préparés pour deux ou trois jours maximum.

Face à la pandémie du coronavirus, l'association ainsi que la direction du restaurant ont mis en place un processus garantissant les protections indispensables complémentaires aux gestes barrières.

Tout a été mis en oeuvre pour permettre aux bénéficiaires, de continuer à recevoir régulièrement leur repas. Il s'agit pour la grande majorité de personnes âgées considérées à risque.

Actuellement à Meillonas, trois personnes sont concernées par ce service.

Nouveaux tarifs au 1er Janvier 2022 :

1^{er} repas : 9€90 - 2^{ème} repas (couple) : 8€30

Pour tout renseignement, s'adresser à la correspondante locale de l'association ou au secrétariat :

70, allée des écoliers - 01370 St Etienne du Bois

Tél. 04 74 25 85 86

Site internet : portage-repas.wixsite.com/portage-de-repas

Votre correspondante locale :

Marie-Hélène Bourreau

Tél. 04 74 51 35 79

Le Sou des Écoles c'est quoi ?

Encore une année compliquée pour les associations où les manifestations se comptent sur une main...

En 2021, nous avons renouvelé notre tartiflette à emporter qui a été un coup double avec plus de 350 parts vendues. Nous vous remercions tous, parents et habitants du village pour votre participation.

Et... la fête de fin d'année de l'école en comité restreint, qui n'avait pas été organisée depuis 2 ans (canicule de 2019 et Covid 2020). Elle a été un succès énorme que ce soit pour les enfants, l'équipe enseignante, les parents et les bénévoles, elle nous a permis de tous nous retrouver dans une atmosphère conviviale pour bien terminer l'année !

Cette année, toutes les classes ont reçu des cadeaux du Père Noël, en lien avec la journée animation "LEGO" qui avait eu lieu à l'école.

Les CM2, en cadeau de départ pour le collège, ont reçu le traditionnel dictionnaire.

L'équipe enseignante, quant à elle, a bénéficié d'un renouvellement d'une partie du parc informatique.

Tout ceci est possible grâce aux fonds récoltés par le Sou tout au long de l'année, aux bénévoles qui oeuvrent généreusement pour organiser avec succès nos diverses manifestations, et aux petites mains qui viennent nous aider avec plein d'enthousiasme ...



A noter dans vos agendas, les dates pour nos manifestations de 2022 :

- La grille du Sou, panier gourmand de produits locaux à gagner, le Vendredi 7 janvier 2022
- La tartiflette à emporter, le samedi 5 février 2022
- Le concours de pétanque, le samedi 14 mai 2022
- La fête de fin d'année de l'école, le samedi 2 juillet 2022

En espérant vous voir nombreux aux manifestations qui permettent de faire vivre notre village, nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année.



Pêche

L'AAPPMA Les Amis du Sevron gère la pratique de la pêche sur le Sevron et sur les plans d'eau de La Raza et Rien.

Le contexte sanitaire de ces deux dernières années ne nous a pas permis d'organiser nos manifestations mais a redonné le goût de la nature et notamment de la pratique de la pêche avec un nombre de pratiquants en hausse. La vente des cartes a été la seule ressource financière pour empoissonner nos cours d'eau et nous comptons donc sur vous pour bien prendre votre carte de pêche sur notre association.

2022 devrait nous permettre d'organiser de nouveau le concours de pêche et nous vous donnons donc rendez-vous le 14 juillet prochain au bord de l'étang de La Raza pour participer au concours où venir partager le traditionnel barbecue !

Bonne année à toutes et tous et bonne saison halieutique !

Frédéric PAUGET, président



RECAM

Après une année 2020 qui a privé les adhérents de RECAM d'activités collectives, 2021 ne se présentait pas sous de meilleurs auspices. Pourtant dans la continuité d'un travail initié en plein confinement, la réalisation d'enrouleurs thématiques, des réunions de travail réunissant tous les membres du CA ont permis de concrétiser ce projet important au mois de mai.

Thèmes des enrouleurs :

- 1 RECAM, consacré à notre association, sa création et ses activités
- 2 Le village de Meillonas, avec ses atouts historiques et patrimoniaux
- 3 La faïence au travers de son histoire, et qui a fait la réputation de Meillonas
- 4 Les fresques de l'église, qui comptent parmi les plus belles de notre région
- 5 6 Les personnalités qui ont marqué la vie du village

Ces enrouleurs sont présentés aux différents visiteurs de notre village et une partie est visible depuis l'entrée de la mairie.

Visites estivales

En juillet et août des visites ont été organisées sur les thèmes des années précédentes : Meillonas terre de poterie – Meillonas des fresques remarquables – Meillonas côté nature, en collaboration avec Bourg-en-Bresse Destinations – Office de Tourisme. Ces visites représentent toujours un grand moment pour notre association.

Mon beau village

En mars la municipalité nous a sollicité pour l'accompagner dans le concours régional « Mon beau village 2021 » organisé par Le Progrès et Le Dauphiné Libéré et réservé aux villages de moins de 5 000 habitants. C'est avec enthousiasme que RECAM a accepté, aux côtés de membres de la municipalité et du correspondant local du Progrès, de présenter notre village. Cette collaboration a connu une première conclusion avec la remise du prix de Mon beau village 2021 du département de l'Ain, relaté dans le flash info du mois



de juillet. Mais l'aventure n'est pas terminée, nous sommes toujours dans l'attente du résultat du concours régional, au mois de décembre.

Sortie patrimoniale

Avec la levée de certaines restrictions, RECAM a enfin pu organiser une visite patrimoniale pour ses adhérents, à Coligny, destination choisie aussi pour sa proximité. Nous espérons pouvoir, en 2022, reprendre nos sorties traditionnelles en journées ou demi-journées.

Autres activités et prévisions

En 2021 des membres de notre association ont réalisé des recherches sur des personnages, des événements qui ont marqué l'histoire de notre village, comme la généalogie de la famille de Marron, la biographie de Marie-Josephte Groboz (cette dernière figurant dans ce bulletin). Un travail important est à signaler, la retranscription intégrale de la publication « Le trait d'union » – journal paroissial de Meillonas publié d'octobre 1957 à janvier 1963 qui fait suite à l'« Echo paroissial de Meillonas » - chroniques sur Meillonas, diffusées de février 1955 à septembre 1957 par le curé de Meillonas Léon Tournier. Ces 2 publications représentent un ensemble dactylographié de 60 pages qui apportent beaucoup de renseignements sur la vie au quotidien de Meillonas et sur son histoire.

Nous ne pouvons pas oublier une manifestation importante, le concert Muséthica en l'église de Meillonas le 09 octobre. De très nombreuses personnes ont pu profiter d'un spectacle de musique de chambre de qualité avec le quatuor à cordes Lysis du Conservatoire de Musique de Lyon

Pour 2022 il y aura un développement de biographies des personnages citées sur l'enrouleur qui leur est réservé, le curé Faguet, le peintre Marcel Printemps, Paul Guinard diplomate. Sera publiée aussi la généalogie de la famille de Corgenon, avec l'édification du château et la construction de la ville de Meillonas dans ses remparts.

Autres travaux envisagés : réalisation de 2 nouveaux enrouleurs (Sanciat et la terre de Meillonas), ouvrage sur l'église de Meillonas, approfondissement de la connaissance des fresques de l'église avec une chercheuse japonaise, docteure en histoire de l'art.

Jean-Claude CHORRIER-COLLET



Les randonneurs de l'étoile du revermont toujours sur les sentiers

Après un début d'année difficile pour ces 304 inscrits, les Randonneurs de l'étoile du Revermont ont repris leur activité au mois de Juin.

Quatre rendez-vous sont proposés par semaine avec un accompagnateur et un départ à 14h sur un lieu défini dans le Calendrier. Pour le Lundi « les contemplatifs », le Mercredi 2 Groupes « Marcheurs et marcheurs rapides », le Vendredi pour tous. Le dimanche après-midi pendant le 1er et le 4è trimestre et à la journée pendant l'horaire d'été. Un calendrier est maintenu à jour sur le site du Club.

En dehors de cette activité hebdomadaire entre 8 à 12 séjours sont organisés par des membres du club. Cette

année 8 séjours dont 4 reportés ont été proposés et ont mobilisé 175 participants sur des circuits en Champagne, l'Oisans, les Gorges du Tarn et de la Jonte, tour des glaciers de la Vanoise, le Chablais, Le Beaufortin, le Puy de Dôme et en final à Marseille.

Les Projets pour 2022 sont en fin de préparation, et déjà avancés pour les monts du Lyonnais, l'Aubrac, la Haute Corrèze, Le Vercors...

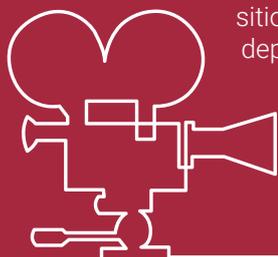
L'entretien des sentiers concernant le fléchage et le taillage est une tâche du club sur des parcours existants, avec le concours et la participation du département.

Association EDR

Cinéma rural

2021, encore une année perturbée pour le cinéma rural, toujours très impacté, par la pandémie « covid 19 ».

Sur un programme annuel de 14 films, 7 seulement ont pu être projetés. Les projections régulières n'ont pu reprendre qu'en Juin en respectant les mesures sanitaires en vigueur : port du masque, gel à disposition, distanciation et pass sanitaire depuis septembre. Les séances ont retrouvé leurs fidèles avec une fréquentation de vingt à trente personnes par soirée.



Après une petite coupure d'un mois pour la fin d'année, les projections reprendront le 11 janvier 2022 avec : « on est fait pour s'entendre » comédie de Pascal Elbé avec Sandrine Kimberlain, suivi le 1^{er} février de : « si on chantait » de Fabrice Maruta avec Jérémie Lopez et le 22 février d'un film d'animation pour notre jeune public : « Encato ».

Toutes les séances se déroulent à la salle des fêtes à 20h30. Les tarifs restent inchangés : 4.00 € pour les adultes, 2.00€ pour les moins de 14 ans.

*Pour le cinéma :
Bernard Plantin*



Nouvelle saison au tennis club

La saison 2022 a débuté le 1^{er} septembre 2021 et le Tennis Club Nord Revermont compte 146 adhérents à ce jour. Malgré les inquiétudes que le club pouvait avoir en raison de la pandémie qui a fortement perturbée les associations depuis déjà deux saisons, les inscriptions ont été nombreuses et c'est de bon augure pour cette nouvelle saison.



École de tennis

Malgré l'instauration du PASS SANITAIRE, les groupes d'enseignement comptent 116 élèves (89 jeunes et 27

adultes) qui se sont inscrits et participent aux cours dispensés par **Tatiana MAZZOLA** et **Jean Eric GASCHARD**, nos 2 moniteurs au sein du club. C'est environ 24 heures de cours réparties sur la semaine qui sont données sur les communes de JASSERON – MEILLONNAS – TREFFORT et VILLEREVERSURE.

Compétitions

Les compétitions ont également pu reprendre en ce début de saison avec les compétitions par équipes :

Interclubs Seniors + : 4 équipes engagées (2 équipes en +45 ans Messieurs, 1 équipe en +65 ans Messieurs et 1 équipe en +35 ans Dames).

Interclubs jeunes : 1 équipe garçons en 11/12 & 13/14 ans ainsi que 3 équipes en 15/18 ans (1 filles et 2 garçons).

9 équipes ont été engagées dans ces championnats, ce qui démontre la bonne dynamique du Club.

Manifestations

L'agenda du club pour cette saison :

- 21 - 27 février 2022** : Open Jeunes et Seniors +
- Avril 2022** : Plateau Jeunes (animation école de tennis) et tirage au sort de la Tombola de Pâques.
- Samedi 23 avril 2022** : Barbecue équipes Seniors.
- 18 juin - 3 Juillet 2022** : Tournoi Interne et tournoi de Doubles (Dames, Messieurs et Mixtes).
- 27 août 2022** : Journée Portes Ouvertes
- 27 août - 11 septembre 2022** : Tournoi Adultes.

Contact club

tennisclubnordrevertmont@gmail.com
06 87 89 73 34
tennis-club-nordrevertmont.fr

Une nouvelle saison de chasse démarre

La saison de chasse 2021-2022 a redémarré pour la société de chasse de MEILLONNAS.

Bien évidemment, le contexte sanitaire nous a demandé de nous adapter également aux gestes barrières. Ceux-ci sont donc bien respectés lors de la pratique de la chasse.

Suite à une année difficile dû au virus où la chasse a été moindre, nous avons dû nous adapter aux circonstances et une nouvelle saison a donc pu redémarrer avec une levée des restrictions. La population de grands gibiers se maintient par rapport aux années précédentes, avec malheureusement des dégâts constatés sur les céréales. C'est pour ceci que les chasseurs s'activent donc à prélever les populations nécessaires par le biais des battues organisées.

Pour rappel, la chasse à Meillonas est autorisée les Lun-

dis, Mercredis (à l'est de la D52F), Jeudis, les week-ends et jours fériés.

Pour se faire, la société de chasse accueille de nouveaux membres. L'effectif 2021/22 se porte à 41 membres.

A NOTER dans l'agenda :

- **Vente de boudin et de civier** : Vendredi 11 Février 2022 et Dimanche 12 Février 2022
- **Repas des chasseurs** : Samedi 10 décembre 2022 – Vente à emporter uniquement

La chasse est une passion avant tout que nous partageons avec notre fidèle compagnon le chien en milieu naturel ainsi qu'avec les randonneurs, promeneurs, vététistes... Amis de la nature, respectons-nous les uns et les autres !

David PERRET, président

Du nouveau à l'église !

En entrant dans l'église par la petite porte côté cimetière, le regard est attiré par un tableau récemment installé au mur, à droite, au-dessus d'un banc massif, en chêne, d'une couleur brune soutenue.

Le tableau, nommé CALVARIUM, de prime abord nous apparaît un peu sombre. En l'observant plus attentivement et en lisant le commentaire du peintre italien Edoardo BOCCANFUSO, on peut se l'approprier autrement.

Ce peintre a exposé dans la galerie lyonnaise ORIES et l'a offert aux galeristes burgiens Armine et Jacques CONVERT.

Ayant fait l'acquisition d'une maison dans le centre du village de Meillonas, le couple a choisi de l'offrir à son tour à l'association paroissiale, pour l'église, où il trouve effectivement sa place !

Le banc, joliment travaillé, a également été donné par une habitante du village, Madame WALDMANN.

Manifestations 2022

Après une interruption de nos activités, nous sommes très heureux de vous partager nos futures manifestations pour l'année 2022 :

un concert ou pièce de théâtre le samedi 2 avril et notre « traditionnel » repas paroissial le dimanche 23 octobre à midi.

Mylène GUATINEAU



American country dancers 01



Les santiags et les chapeaux étaient au rendez-vous le dimanche 26 septembre 2021, pour le tout premier bal de l'association American Country Dancers 01 à la salle des fêtes de Meillonas.

Ce fut un très grand succès car nous avons reçu plus de 100 danseurs et danseuses de différents départements, plus de 21 clubs sont venus partager le dance floor avec notre association les AMERICAN COUNTRY DANCERS 01 dans une super ambiance festive. Notre prochain bal est prévu le 25 septembre 2022. Nous donnons rendez-vous à tous les danseurs et danseuses et avis aux amateurs de venir nous rejoindre.

Nous vous informons que vous avez encore la possibilité de venir nous rejoindre le mardi soir à 19h30 pour les novices /intermédiaires et les jeudis à 19h pour les cours débutants à la salle du château.

Countryment.

Laurence et Christophe GAILLARD



La bienfaitrice des pauvres, Marie Josephte GROBOZ 1 mars 1777 – 1 juillet 1857

Au cimetière de Meillonas c'est un monument funéraire dédié à Marie Josephte Groboz, bienfaitrice des pauvres de la commune qui a attiré notre attention. L'association Recam a souhaité en savoir plus. Pour cela des recherches généalogiques ont été réalisées, des archives notariales ont été consultées, ainsi que les comptes rendus des délibérations du Bureau de Bienfaisance et du Conseil Municipal.

Marie Josephte est née à Meillonas le 1 mars 1777 et a été baptisée le lendemain de sa naissance. Son parrain est Jacques Grobos et sa marraine Angèle Jacquet.

En 1775, c'est le prieur Philibert Bonaventure Faguet, personnage pittoresque connu pour un interminable procès avec les paroissiens, qui célébra le mariage de Claude Grobos et de Jeanne Marie Jacquet, ses parents. Ils sont laboureurs à Sancier.

Elle a 12 ans quand son père décède et que survient la Révolution. Sancier devient commune en mars 1790 jusqu'en décembre 1794.

Née sous le règne de Louis XVI elle décède le 1er juillet 1857 sous le Second Empire. Sa déclaration de décès est faite par Pierre Joly son fermier. L'acte stipule qu'elle est cultivatrice et célibataire et son patronyme est alors écrit avec un « Z ».

Pourquoi décide t'elle par testament du 2 août 1849 de léguer ses biens aux pauvres de la commune de Meillonas ? Dans les quelques notes historiques concernant Meillonas et Sancier rédigées par Marcel Grozel un paragraphe évoque un conflit familial...

La lecture d'un extrait du testament nous renseigne sur la contrepartie exigée :

« que sur les premiers revenus de ces immeubles il soit prélevé deux cents francs à l'effet de faire célébrer des messes pour le repos de mon âme, et que chaque année, sur les mêmes revenus, il soit prélevé, à perpétuité une somme de cent francs à l'effet de faire célébrer aussi à perpétuité des messes pour le repos des âmes du purgatoire ».

Dès le 1^{er} août 1857 le conseil municipal accepte le legs et prie le Préfet d'en faire exécuter la délivrance le plus tôt possible.

Le 29 mai 1858 le conseil municipal a voté à l'unanimité la vente des biens légués au Bureau de Bienfaisance par Mademoiselle Marie Josephte GROBOZ.

Le 26 juillet 1858 dans le « Journal de l'Ain » paraît l'adjudication d'immeubles situés sur les communes de Meillonas et de Jasseron. La vente publique, aux enchères, aura lieu dans la salle de la Mairie de Meillonas, par le ministère de Maître NALLET, le dimanche 22 août 1858 à une heure de l'après-midi. Elle a pour objet des bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardin, vergers, prés,

terres, vignes, bois, taillis et hermitures, d'une contenance totale de 4 hectares 61 ares 90 centiares, pour une mise à prix de 7970 francs.

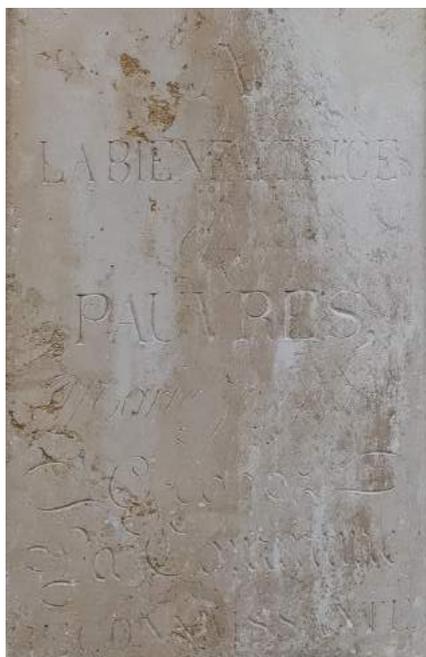


La propriété actuelle de la famille Janodet près du calvaire de Sancier est située à l'emplacement de sa maison d'habitation. Les prés, terres, vignes, hermitures, taillis étaient situés en Bretonne, aux Pierres Blanches, pré Bachat, pré Cochet, Blanche-Guillot, en Benet, aux Feigères, en Danay, en Fin, Petit Taissonge, aux Condamines, à la Verne ou le Petit Grozel et aux Cailloux (commune de Jasseron). Cette toponymie est évocatrice de lieux bien connus, en particulier des habitants de Sancier.

Tous frais déduits le montant de la vente de la totalité des biens s'élève à 12872,50 francs. C'est une somme non négligeable pour l'époque.

A quoi a servi cette somme ?

Deux placements en rente d'état à 3% ont été réalisés, un de 3000 francs le 6 mai 1861 et un de 3500 francs le 29 avril 1865. Il est précisé que ces sommes proviennent



de la vente des immeubles légués par Marie Joseph GROBOZ.

Le bureau de bienfaisance souhaitant donner un témoignage permanent de reconnaissance à Marie Joseph GROBOZ a décidé de faire ériger un monument funéraire sur sa tombe. Une somme de 250 francs est votée le 10 octobre 1867 pour l'exécution et fournitures de ce monument.

Le conseil municipal voulant s'associer à cette bonne intention a concédé à perpétuité et gratuitement le terrain nécessaire à cet établissement.

Le compte rendu de séance du bureau de bienfaisance du 19 avril 1876 et un autre du 14 novembre 1879 font mention du paiement de messes à Monsieur le Curé pour le repos de l'âme de Marie Joseph GROBOZ.

Ce legs n'a, semble-t-il, pas entraîné de dépenses extraordinaires, les comptes rendus consultés font mention des dépenses habituelles, en particulier le secours aux indigents (fournitures de pain, viande, riz) et participation aux frais de séjour pour les personnes placées à l'Asile des Incurables à Bourg en Bresse.

Pour mémoire : le bureau de bienfaisance de la commune de Meillonas a été créé le 30 décembre 1850. C'est la loi du 7 frimaire an V et les ordonnances des 31 octobre 1821 et 6 juin 1830 qui ordonne la création de ces bureaux. Ils avaient pour but l'extinction de la mendicité. Après la seconde guerre mondiale ils deviennent les centres communaux d'Action Sociale.

Françoise Doucet-Borron avec l'aide pour les transcriptions d'actes de Robert Lequeux, Ginette et Jean Cornet.

Les croisés de la force

Durant cet été, le parc Balland a reçu une visite des plus singulières : les membres des Croisés de la Force sont venus réaliser plusieurs entraînements de combat artistique au sabre laser.

Cette association, basée sur la commune de St Denis les Bourg et dont le président et la secrétaire demeurent à Meillonas, se produit depuis plus de 3 ans à l'occasion de différentes manifestations dans toute la France en présentant des combats chorégraphiés et interactifs, où le public dispose d'un impact réel sur le déroulement des affrontements (les habitants de Meillonas présents ces jours-là ont permis à leur combattant favori de l'emporter) ainsi que l'installation d'un stand de plus de 100m² dédié à la saga de la Guerre des Etoiles.

La pratique de cette activité est inspirée du Maître d'arme Claude Carliez (instructeur, entre autres, de l'acteur Jean Marais pour le film "Le Bossu") et nécessite une formation physique, technique et scénique afin de permettre la réalisation des différents spectacles de l'association.



Si vous souhaitez en savoir plus sur les Croisés de la Force

Olivier CAMOZZI

Tel : 06 60 20 77 88 - Mail : contact@lescroisesdelaforce.fr

f : <https://www.facebook.com/LesCroisesdeLaForce/> |  : <https://www.instagram.com/lescroisesdelaforce/>

Hommage à Michel CORNATON

Michel CORNATON a habité la Maison Vailland de l'été 1984 à l'été 1991. Il était professeur de psychologie sociale à l'Université Lyon 2 et sa seconde épouse Fabienne danseuse et professeur de flamenco. Ensemble ils ont eu 3 enfants et ont créé la revue trimestrielle de sciences humaines, art et littérature " Le Croquant". En tout sont parus 66 numéros de 1987 à 2010.

Michel avait épousé une première femme avec qui il avait eu aussi 3 enfants.

Lors des Journées Vailland organisées à Bourg par l'Association des Amis de Roger Vailland en 2015, RECAM (recherche et culture à Meillonas) avait été chargée d'une balade littéraire à Meillonas. A cette occasion, j'avais eu l'idée de préparer une exposition sur la Maison Vailland (les différentes pièces de la maison, les oeuvres d'art, les 2 jardins...) et je l'envoie à une amie et à Cornaton.

En octobre 2020 Cornaton décède. Ses anciens ami(e)s profs de fac de Lyon 2 décident de lui organiser un hommage. Mon amie Annik Houel, collègue de Cornaton à Lyon 2 me demande alors si je voulais bien apporter à cette occasion mon expo sur la Maison Vailland. Je lui réponds que je suis d'accord. A cause du covid, ce colloque universitaire a été reporté aux 1 et 2 octobre 2021. J'ai préparé une seconde expo sur Cornaton, tranche de vie à Meillonas.

La Maison Vailland plaisait beaucoup à Cornaton, à tel point qu'il écrivit sur elle un article dans Le Croquant, qu'il reproduisit 3 fois, en 1987, en 1995 et en 2008. Il a d'ailleurs loué la petite maison chambre d'amis pendant 15 jours aux Convert, alors propriétaires, pour revoir ses amis, Meillonas et le Revermont qu'il aimait beaucoup. Il serait bien resté à Meillonas, mais ses enfants grandissants, ils choisirent d'aller à Lyon pour faciliter leurs études ainsi que le travail de Fabienne. Les Cornaton ouvraient volontiers la Maison Vailland aux visiteurs et organisaient des soirées de lectures littéraires.

En 2017, Cornaton revient à Meillonas, dort à la maison Soret ; Nous avons beaucoup discuté avec lui. Il m'avait demandé d'organiser une rencontre avec le nouveau propriétaire de la Maison Vailland, depuis 2015, le docteur Savi.

Ce qui fut fait. Savi est venu prendre le café et nous avons discuté pendant 2 heures...sur l'Algérie...et les camps de regroupement en Algérie, objet de la thèse de Cornaton pour devenir « Docteur en sociologie », première thèse en France sur la guerre d'Algérie. Cornaton a été « appelé » en Algérie pendant la guerre, il y est retourné ensuite plusieurs fois pour enquêter et écrire sa thèse. Il a dénoncé les camps de regroupement organisés par l'armée française pendant la guerre d'Algérie. « L'histoire de la guerre d'Algérie a bien été en effet mon principal combat ». Les 2 millions de soldats français envoyés en Algérie n'ont, pour la plupart, rien pu dire sur l'enfer vécu en Algérie pendant cette guerre appelée en France « évènement » ou « pacification ».



Savi l'invite à visiter sa Maison Vailland, et pendant 2 heures, nous avons déambulé de la cave au grenier. Cornaton n'arrêtait pas de poser des questions à Savi sur l'aménagement et les transformations de la Maison. Cornaton était enchanté.

En fin d'après-midi, j'avais invité une de ses anciennes élèves de Lyon 2. Le lendemain, il partait visiter le marché des fruits d'automne à Cuisiat. Lui, comme Vailland, aimait la campagne et les plantes.

En 2017, il m'écrivait : « j'aimerais écrire sur ces années d'Afrique noire qui ont changé ma vie » (il avait enseigné à Abidjan en 1980 en Côte d'Ivoire).

En octobre 2018, il m'a invitée à assister à la projection d'un film, à Vaulx en Velin, (auquel il a participé) « sur les traces des camps de regroupement en Algérie ». A côté de

moi, un jeune homme de 30 ans pleurait pendant la projection, et pendant le débat qui suivit, il demanda pourquoi son propre père ne lui avait jamais raconté cela. « pour vous protéger, mais le silence protège-t-il ? ». Et sans doute aussi pour ne pas avoir à raconter l'humiliation subie.

« Afin de couper l'Armée de Libération Nationale (l'ALN) de la population algérienne (qui donnait à manger la nuit aux combattants descendus des montagnes), l'armée française a déplacé par la force environ 3 millions de personnes, contraintes de quitter leurs villages et leurs terres, pour les enfermer dans des camps de regroupement. C'est une histoire encore méconnue à ce jour... ».

Après le débat, il m'a invité à sa table, avec le réalisateur et la productrice du film. La discussion fut passionnante.

Le colloque en hommage à Cornaton arrive enfin les 1 et 2 octobre 2021. Le vendredi après-midi a été consacré à sa vie, son oeuvre, son action, en tant que :

- chercheur (en histoire)
- professeur des Universités (en psychologie sociale) à Lyon 2 à partir de 1991
- éditeur de la revue *Le Croquant*
- auteur d'une quinzaine d'ouvrages (Algérie, Afrique, Lien social, Pouvoir, Non directivité...) dont un où il témoigne du quotidien des gens ordinaires en terre bressane de « bien des vies locales, prétendument minuscules alors qu'elles étaient majuscules ».
- Docteur d'Etat ès lettres en psychologie. A Abidjan de 1979 à 1983, il a fondé l'enseignement et la recherche en psychologie à l'Université de Côte d'Ivoire. Il a enseigné également à Beyrouth au Liban.
- Docteur en sociologie
- Militant de l'éducation populaire : il a travaillé avec Economie et Humanisme, avec le CCO (centre culturel oecuménique), laboratoire d'innovation sociale et culturelle à la formation continue et professionnelle des aide-soignantes à l'IRRFA.

Michel Cornaton est né à Bourg-en-Bresse en septembre 1936 dans une famille très pauvre ; sa mère faisait des ménages et a dû le placer à l'orphelinat de Seillon. Il a suivi le petit et le grand séminaire ; puis il a choisi de se marier.

Le vendredi soir, nous avons regardé un film « A Mansourah tu nous as séparés », d'une jeune réalisatrice Dorothee Myriam Kellou, qui a travaillé avec son père cinéaste sur un camp de regroupement en Algérie (et qui fait parler son père de son passé).

Le samedi a été consacré toute la journée aux camps de regroupement avec 4 conférences d'historiens et un témoignage d'écrivain algérien

J'ai appris plein de choses intéressantes ;

- Les camps de regroupement représentent-ils la permanence d'un système de domination coloniale ? Michel Cornaton peut-il être considéré comme une figure de la résistance ?

- 40 % de la population algérienne déplacée dans les

camps : humiliation et violence subies par le peuple algérien pendant la colonisation française.

- « Les regroupements de population ont profondément modifié le visage de l'Algérie rurale. Les travaux de Pierre Bourdieu et de Michel Cornaton mettent en lumière les changements profonds et irréversibles que les regroupements ont causé dans les modes de vie et les mentalités des populations : abandon de l'agriculture familiale et de l'artisanat, développement du salariat, attentisme et immobilisme social, exode en masse vers les villes ».

- « Près de 2,5 millions d'Algériens enfermés dans des camps durant la guerre d'Algérie, sans compter les « recasements et autres types de centres, soit au total 3,5 millions qui ont dû abandonner leur domicile ».

- « Tout a été fait, des 2 côtés de la Méditerranée, pour qu'on n'en parle plus une fois la guerre finie. C'est cette tragique histoire que retrace Michel Cornaton, à partir d'enquêtes, de témoignages, et de documents inédits ».

- « Refoulée de tout un pays, cette " guerre sans nom ", qualifiée de " simple évènement ", n'a laissé que peu de place dans l'espace de vie des Français au point de se demander si elle a vraiment existé ».

- « C'est grâce à Michel Rocard, qui a écrit un article dans " Le Monde " en avril 1959, que l'on entend parler pour la première fois en France de ces camps de regroupement ».

- « Camp, on les a appelés aussi centre, village, village stratégique, camp de concentration, camp humanitaire, nouveau village, cité de recasement. La plupart du temps, les Algériens y mouraient de faim. »

- « Maintenant, les documents parus avant le 01. 01. 2020 sont classifiés " secret défense " par la France ; on ne peut plus les consulter », ce qui a révolté les historiens du colloque : déni et oubli.

- « 95 % des algériens morts pendant la guerre d'Algérie étaient des civils ».

Tous les livres de la bibliothèque de Michel Cornaton concernant l'Algérie ont été donnés à une bibliothèque d'Alger.

Je remercie pour leur collaboration bienveillante, courageuse et efficace Daniel Magnon, Nicole Singier, Jacqueline Laguilhaumie, Jean-François Darnand Reverdiau, Suzanne Soret, Sylvie Lequeux, Françoise et Jean-pierre Doucet, la Mairie de Meillonas, les secrétaires de mairie, Gisèle Belaud et Danielle Robier, Noëlle Grozel et Jacqueline Sautel, Sylvaine et Irénée Cornaton ainsi que le Maire de Meillonas Monsieur Arragon de m'avoir suggéré cet article,

Michel Cornaton méritait bien cet hommage.

• L'expo numéro 1 sur Vailland et Elisabeth se présente dans un grand classeur sur papier.

• L'expo numéro 2 sur Michel Cornaton est visible soit sous forme papier, soit par power point sur internet : envoyer votre mail à soretgenevieve@gmail.com pour la recevoir.

Geneviève SORÉ



Etat civil

Depuis 2018 et l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), les collectivités sont tenues de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des évènements tels que mariages et naissances sur le

bulletin municipal.

A partir du 1^{er} janvier 2022, dès connaissance d'un évènement (mariage ou naissance) sur notre commune, un courrier sera envoyé aux intéressés pour récolter leur consentement.



Monsieur le Maire et son équipe municipale
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022



Meillonnas



Meillonas